

LISIEUX Les deux jeunes interpellés déjà partis du collège Laplace quand le principal est entré

Mercredi soir, le procureur de la République de Caen a présenté l'avancée de l'enquête ouverte vendredi après le décès de Stéphane Vitel au collège Laplace de Lisieux.

Cinq jours après la mort suspecte de Stéphane Vitel à Lisieux, une conférence de presse s'est tenue mercredi, à 18 h 30, au palais de justice de Caen.

Il y a été révélé qu'un mineur âgé de 17 ans et demi s'est présenté avec sa mère au commissariat de police de Lisieux lundi 14 août, en fin de journée. Le jeune homme a alors indiqué qu'il s'était introduit dans le collège Laplace par effraction au terme d'une soirée alcoolisée alors qu'il était accompagné d'un jeune majeur. Ce dernier, âgé de 19 ans, a été interpellé ce mercredi matin.

Intrusion

« Selon leurs déclarations, ils ont pénétré dans l'établissement où ils disent avoir entendu du bruit », a notamment indiqué Joël Garrigue, procureur de la République de Caen, lors de la conférence de presse. « Ils ont reconnu avoir forcé la porte fracturée et être partis très rapidement après le déclenchement de l'alarme. »

Des vérifications ont été faites sur le téléphone du jeune mineur. Il a été établi qu'à priori ils n'étaient plus présents sur les lieux dès 6 h du matin et qu'ils ne se trouvaient plus dans le collège au moment où Stéphane Vitel s'y est rendu.

Le procureur a précisé : « Nous avons pu établir au travers des différents films



Pascal Gontier, directeur zonal adjoint de la police judiciaire de Rennes, Joël Garrigue, procureur de la République de Caen, et Fabien Lang, directeur territorial de la police judiciaire de Rouen, lors de la conférence de presse tenue au Palais de justice de Caen, mercredi 16 août 2023, dans le cadre de l'enquête sur le décès de Stéphane Vitel. Philippe JAUTÉE

qu'ils ont pu réaliser et qu'on a pu trouver sur les téléphones, non seulement qu'ils étaient présents aux abords du collège avant 6 h du matin, mais également constaté, grâce à des films qui ont été fait dans les vingt minutes qui ont suivi, qu'ils se trouvaient à l'extérieur de l'établissement scolaire et à

distance de celui-ci dans les minutes qui ont suivi. »

Le système d'alarme coupé à 6 h 34

Lors de la conférence, le procureur a rappelé différents éléments déjà confirmés, notamment que Stéphane Vitel a été informé, vendredi 11 août, à 5 h 59, du déclenchement de

l'alerte anti-intrusion de son établissement. Alors qu'il s'apprêtait à partir en vacances en famille, il a décidé de faire un détour au collège.

Le procureur précise que Stéphane Vitel est entré dans l'établissement et a coupé le système d'alarme à 6 h 34. Quand sa fille aînée est entrée, elle l'a vu inconscient dans le hall d'entrée

du bâtiment administratif. Les pompiers n'ont pas pu ranimer le principal du collège, qui était en arrêt cardiaque.

L'autopsie, réalisée lundi, n'a pu ni exclure l'intervention d'un tiers ni établir avec certitude une cause naturelle du décès. Des analyses complémentaires étaient encore en cours mercredi.

Casiers judiciaires vierges

Les deux jeunes interpellés, dont les casiers judiciaires étaient vierges, sont déférés au parquet de Caen et ont été mis en examen pour deux infractions : intrusion dans l'enceinte d'un établissement scolaire et dégradation en réunion de bien d'utilité publique. « Pour ces faits, ils encourent jusqu'à sept ans d'emprisonnement. » Ils ont été placés sous contrôle judiciaire.

« Il n'a pas été trouvé de trace de désordre ou d'éléments de nature à laisser penser que les personnes qui se sont introduites dans l'établissement scolaire avaient l'intention de fouiller ou de prendre quelque chose à l'intérieur », a déclaré le procureur.

L'enquête continue

Le juge d'instruction a aussi été saisi contre X du décès de Stéphane Vitel. Il s'agira « de déterminer les circonstances exactes de son décès » et de « savoir si ce décès est le résultat d'un meurtre ou de circonstances ou de causes naturelles ».

Il n'est pour l'instant pas exclu que d'autres personnes se soient introduites dans l'établissement : « ce sera à l'enquête qui va se poursuivre sur commission rogatoire de la recherche ».

● Philippe JAUTÉE

Le point sur les moyens déployés pour l'enquête

« Nous avons apporté notre soutien aux enquêteurs de la police judiciaire de Caen qui ont été renforcés par des enquêteurs du Havre », a indiqué Pascal Gontier, directeur zonal adjoint de la police judiciaire de Rennes, lors de la conférence de presse donnée mercredi soir au Palais de justice de Caen. Il a ensuite souligné l'importance des éléments révélés par l'exploitation d'un téléphone portable d'un des deux jeunes interpellés. Cette exploitation a été réalisée à Rennes, par un laboratoire d'investigation opérationnelle du numérique.

« Globalement, les enquêteurs locaux se sont bien débrouillés pour mener les investigations qu'il y avait à mener », a ajouté Pascal Gontier. « Il est évident que la DNPJ, Direction Nationale de la Police Judiciaire, était également très présente sur ce dossier, qui n'est évidemment pas terminé, et les moyens sur cette affaire seront en fonc-



Devant le collège Pierre Simon de Laplace, à Lisieux, le 14 août. P.J.

tion des investigations qu'il restera à mener. »

Concernant la direction territoriale de la police judiciaire Rouen, son directeur Fabien Lang a indiqué que toute la permanence a été mobilisée dès le vendredi, renforcée par les effectifs de Rouen et du Havre venus apporter leur soutien au SRPJ de Caen. Des moyens de polices techniques et scientifiques ont été mobilisés et des éléments de vidéosurveillance de la ville ont été vérifiés.

Après le décès du principal, le Rectorat annonce des cellules d'écoute

Après le décès le 11 août de Stéphane Vitel au collège Laplace de Lisieux, le Rectorat indique des mesures d'écoute et de soutien psychologique.

Après le décès de Stéphane Vitel vendredi 11 août, au sein du collège Laplace de Lisieux, qu'il dirigeait depuis septembre, une cellule d'écoute psychologique est mise en place depuis jeudi pour les personnels du collège. Celle-ci peut orienter vers une prise en charge plus complète.

Le Rectorat annonce aussi un soutien psychologique et une écoute proposés à tous les élèves du collège. Jeudi 17 août, il précisait que les familles étaient contactées pour qu'un numéro de téléphone leur soit indiqué. « Les élèves qui le souhaitent pourront être orientés vers des personnels sociaux ou de santé », ajoutait le Rectorat.

Avec la DASEN (Direction Académique des Services de l'Éduca-



Pour les élèves et le personnel du collège Pierre Simon de Laplace, à Lisieux, après le décès de son principal le 11 août, des cellules d'écoute sont annoncées. Archive Le Pays d'Auge

tion Nationale) du Calvados, la Rectrice Christine Gavini-Chevet se rendra au collège Laplace lors de la pré-rentrée des personnels et lors de la rentrée des élèves.

Une minute de silence le 4 septembre

En hommage à Stéphane Vitel, une minute de silence sera organisée le lundi 4 septembre.

Des temps d'échanges entre professeurs et élèves sont prévus « pour évoquer sa disparition et accompagner chacun lors de la reprise des cours ».

Courrier du député à la rectrice

Jérémie Patier-Leitus, député de la 3^e circonscription du Calvados, indique avoir envoyé

un courrier à la Rectrice mardi dans lequel il demandait de ne pas attendre la rentrée scolaire pour la mise en place d'un soutien psychologique des élèves. Il précise vouloir que les élèves du collège Fernand Léger de Livarot puissent aussi en bénéficier. Pour rappel, Stéphane Vitel dirigeait cet établissement entre septembre 2018 et août 2022.